

REPUBLIQUE FRANCAISE
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article L. 121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le conseil municipal de la commune de Bandol se réunira en séance ordinaire du 3ème trimestre 2020, **le vendredi vingt-cinq septembre à dix-sept heures**, en mairie annexe, rue Gabriel Péri, salle du conseil municipal, suivant l'ordre du jour ci-après :

- 1 Tenue de séance à huis clos
- 2 Budget principal 2020 - Décision modificative n°1
- 3 Budget principal - subvention complémentaire et exceptionnelle de fonctionnement 2020 - Centre Communal d'Action Sociale
- 4 Budget annexe de la régie des parkings 2020 - Décision modificative n°1
- 5 Modification du tableau des emplois permanents de la collectivité
- 6 Formation des élus
- 7 Règlement intérieur du restaurant scolaire et de la pause méridienne
- 8 Réduction du titre n°53/20 concernant le BLACK JACK
- 9 Réduction des titres kiosques à sandwiches LA COQUILLE, LE TRIDENT et LE MAC'POUSS
- 10 LE POISSON D'ARGENT - Réduction du titre de recette 10024/20 relatif au bail commercial et annulation du titre relatif à la redevance d'occupation du domaine public
- 11 Annulation de titre 1062/19 boutique MABUHAY
- 12 Redevances non dues par l'organisateur suite à l'annulation de la manifestation en raison du COVID-19
- 13 Exonération redevance due au titre des conventions d'occupation temporaire du Domaine Public - Réduction du titre n°64/20
- 14 Modification des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure - Année 2021
- 15 Concessions de plages - exonération de la part fixe de la redevance pendant la période de confinement
- 16 Convention de servitude entre ENEDIS et la commune de Bandol - Parcelle BE 0055
- 17 Opération VEFA « Le LECCINO » Rue Marivaux - Garantie d'emprunt
- 18 Tarifs portuaires - Année 2021
- 19 Gratuité de la mise à disposition de postes d'amarrage conformément au Code Général de la Propriété Publique
- 20 Port de Bandol - Exonération des redevances d'amarrage professionnel, des redevances spéciales d'amodiation professionnelle et de la redevance passager
- 21 Aire de carénage - Exonération partielle des redevances de l'année 2020
- 22 SOGEBEA - Rémunération du Président Directeur Général
- 23 Modification du règlement portuaire - Annexe à la convention de quasi-régie
- 24 Approbation des tarifs taxe de séjour à compter du 1^{er} janvier 2021
- 25 Désignation des membres du conseil municipal au comité de direction de l'Office de Tourisme - nomination d'un nouveau membre suite à une démission
- 26 Acceptation d'un don - Sculpture de Jean-Pierre Rives, intitulée « Largades »

Fait à Bandol, le 18 septembre 2020

